



République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14

Juin 2015

site Web www.stromain.fr Mail : mairie.stromainlamotte@wanadoo.fr ou le-ptit-curieux@laposte.net

LE p'tit curieux

N° 46

CET ETE, DESTINATION MER ou MONTAGNE ?



ET SI C'ETAIT LA CAMPAGNE



So mma i r e

4

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

- *Informations des adjoints*
- *Budget communal*
- *Label "Centenaire" de la guerre 14-18*
- *Cérémonies commémoratives*
- *Révision des listes électorales en 2015*
- *CCAS*
- *Cartes grises*
- *Souscription pour les corniches et vitraux de l'église*
- *Espace numérique*
- *Bruits de voisinage*
- *Déchets ménagers*
- *Déclarations des ruchers*
- *Mise à disposition d'un tablette tactile à la poste*

23

MONDE ASSOCIATIF

- *Informations des associations*

30

PAGE CULTURELLE

- *Nouveaux livres*

32

LOISIRS

- *Tour du Roannais*
- *Course cycliste organisée par le Guidon d'Or Costellois*
- *Fêtes de quartiers*
- *Sortie 2 CV*
- *Exposition peintures et bijoux fantaisie*

37

PAGE HISTOIRE

- *Un peu d'histoire communale*

38

PAGE JEU



" L'edito "



Jacques DUPERRIS

Les baisses de dotations s'accentuent au niveau des collectivités locales. La commune de Saint Romain-la-Motte n'y échappe pas. Au moment où chacun doit faire des efforts, il est inadmissible que des dégradations soient constatées sur du matériel ou des bâtiments communaux. Depuis le début des vacances scolaires, et ce phénomène se reproduit chaque année, des adolescents du village et des alentours saccagent le fleurissement, détériorent des tables et

bancs, arrachent des descentes d'eaux pluviales...

Ils perturbent jusqu'à très tard dans la nuit la quiétude des habitants avec des engins motorisés dont le bruit dépasse largement les décibels autorisés. Bien que la circulation soit interdite aux abords de la salle ERA, ces jeunes ignorent la signalisation et traversent même les terrains privés.

Nous rappelons que les parents sont responsables des faits et gestes de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur majorité. Il serait dommage que par manque de surveillance et de conseils, ils mettent en danger leur avenir.

Comme chaque été, beau temps chaleur et nonchalance sont propices pour faire la fête : fête patronale, intervillages, fêtes de quartiers. Félicitations au club des jeunes pour leur initiative qui permet aux habitants de deux villages voisins de se rencontrer. A une plus grande échelle, un petit groupe de Saint Romanais s'est imprégné de l'ambiance qui règne lors de l'organisation d'une Romanaise qui regroupe tous les Saint Romain de France. C'est un concentré de bonne humeur et de convivialité. En 2016, Saint Romain d'Urfé accueillera cette manifestation. Nous en serons les organisateurs en 2018 après Saint Romain de Lerps. Un beau challenge en perspective.

Ce premier semestre a été marqué principalement par une mise aux normes électriques des bâtiments publics ainsi que par la réfection extérieure de la salle municipale. Les huisseries de notre école devraient très bientôt égayer l'espace loisirs au cœur du village. Les gros travaux de bâtiments et de voirie sont programmés au cours du second semestre.

A la rentrée de septembre et après enquête auprès des parents, l'organisation des Temps d'Activités Pérисcolaires est maintenue avec des activités nouvelles. Nos enfants se familiariseront avec le karaté puis la magie avant de retoucher à la poterie et de "recycler créatifs".

Bonnes vacances à tous.

Gilbert VARRENNE
Maire

1ère adjointe : Chantal Paire

Permanence : le samedi matin sur rendez-vous

Bâtiments - Patrimoine - Achats matériels bâtiments - Cimetière

Dans l'actualité de la commission "Bâtiments", il est à signaler l'embauche de Didier REGIMBAL le 2 mai dernier par l'intermédiaire du Conseil Général dans le cadre d'un contrat CUI-CIE pour une durée de 6 mois.

De par son expérience en travaux du bâtiment, Didier REGIMBAL est notamment chargé de l'entretien des bâtiments communaux.

Dirigé par Alain BLETTERIE et aidé des précieux conseils de Daniel MOUSSERIN, 2 conseillers municipaux en charge des bâtiments, Didier REGIMBAL a procédé à la réfection des peintures extérieures de la salle municipale lui donnant ainsi un abord plus accueillant.

Succèdera la reprise des peintures des boiseries de la partie ancienne du groupe scolaire : portes et fenêtres prendront de la couleur pendant les vacances scolaires pour une rentrée tonique des enfants.

D'autre part, pour faire suite aux remarques formulées lors du contrôle annuel des bâtiments communaux par la société SOCOTEC, d'importants travaux de mises aux normes électriques ont été engagés dans les différents bâtiments :

- Salle ERA
- Club des Jeunes
- Centre de Loisirs
- Poste et bibliothèque
- Salle municipale.



INFOS

Par délibération du 29 juillet 2015, le Conseil Municipal a décidé d'exonérer partiellement de taxe d'aménagement les abris de jardin soumis à déclaration préalable, à raison de 75% de leur surface.

Rappelons que les abris de jardin dont la surface est inférieure à 5m² ne sont soumis à aucune formalité administrative. La date de mise en application est le 1er janvier 2016.

2ème adjoint : François Lasseigne

Permanence : tous les matins sur rendez-vous

Urbanisme - PLU - Accessibilité - Service aux habitants**PLU**

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable - PADD - a été présenté à la population le mardi 2 juin à la salle municipale.

La révision du Plan Local d'Urbanisme - PLU - se poursuit et un calendrier des prochaines réunions a été établi avec les personnes habilitées.

Les dates des prochaines réunions publiques vous seront communiquées ultérieurement.

REDEVANCE ARCHEOLOGIQUE PREVENTIVE

Extrait du courrier de la PREFECTURE DE LA LOIRE du 19 mai 2015

Les dispositions applicables à la redevance d'archéologie ont fait l'objet de nombreuses évolutions réglementaires. Fixée essentiellement par le code du patrimoine, leur mise en oeuvre nécessite une articulation avec les dispositions applicables à la taxe d'aménagement qui sont régies par le code de l'urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L. 524-2 du code du patrimoine, la redevance d'archéologie préventive "urbanisme" est due par les personnes qui projettent d'exécuter **des travaux qui affectent le sous-sol et qui sont soumis à autorisation d'urbanisme ou déclaration préalable.**

Sont inclus dans le champ d'application de la redevance, les opérations d'aménagement et les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toute nature soumises à un régime d'autorisation en vertu du code de l'urbanisme **dès lors que ces opérations affectent le sous-sol.**

Il convient de considérer que les travaux soumis à autorisation d'urbanisme ou à la déclaration préalable dont la réalisation nécessite de creuser au-delà de 0,50 m sont soumis à la RAP urbanisme.

Dès lors qu'il est nécessaire de creuser au-delà de 0,50 m pour réaliser la maison ou les places de stationnement, le projet est soumis à la RAP.

ACHAT TERRAIN DE FOOTBALL

Un compromis de vente a été signé fin juin avec les consorts DARMET et Mr FAYOLLE. La vente définitive après bornage des terrains interviendra aux environs du 15 septembre.

3ème adjointe : Yvette Brun

Permanence : le samedi matin sur rendez-vous

*Scolaire - Périscolaire - Culture - Organisation des fêtes et cérémonies -
Gestion des salles*

FETE DE L'ECOLE

Vendredi 26 juin à la salle ERA, devant une nombreuse assistance, les enfants de l'école ont présenté leur spectacle de fin d'année sur le thème "Plongeons dans LAFONTAINE". Les fables ont été contées dans leur version originale puis chantées sur une version réécrite par les élèves.

Précédemment, les textes avaient été enregistrés à Saint-Germain-Lespinasse dans la salle de l'harmonie transformée en studio d'enregistrement. Sous la direction d'Armelle Loppin et de musiciens, les fabuleuses adaptations des écoles de Saint Germain et Saint Romain ont été gravées sur un CD. Il est encore en vente au prix de 10 euros à la mairie, bibliothèque et dans les commerces de Saint Romain. Le sou des écoles a permis de clôturer agréablement la soirée autour d'un barbecue bien achalandé.



Un grand bravo à tous les intervenants de cette magnifique soirée : enfants, équipe pédagogique, Armelle et les musiciens ainsi que les membres du sou des écoles qui ont contribué à sa réussite.

Bonnes vacances

LE PARLEMENT DES ENFANTS

"Nous, élèves des classes de CM1-CM2, étions inscrits pour participer au « parlement des enfants ». Après avoir étudié les droits des enfants, nous avons choisi le droit d'être protégés de la violence.

Comme les 577 classes participantes, nous avons rédigé une proposition de Loi sur le thème retenu, après avoir beaucoup échangé nos idées. Toutes ces propositions ont été envoyées à Paris où un jury en a sélectionné seulement quatre. Notre proposition n'a pas été retenue... Nous avons reçu ces quatre propositions, nous les avons lues et nous avons voté avec une urne et un isoloir. La proposition « visant à protéger les enfants des images et vidéo qui sont sur internet » a été élue à St-Romain et au niveau

national.



Monsieur Nicolin, le député de Roanne est venu en classe. Il nous a expliqué son travail et a répondu à nos questions en présence de Monsieur Varrenne, Maire de Saint-Romain-la-Motte.

Grâce à cette expérience, nous avons appris beaucoup de choses sur le fonctionnement du parlement et sur la création des Lois."

Les élèves de CM1-CM2

NOUVELLES ACTIVITES PERI - SCOLAIRES

Courant juin, la mairie a adressé aux familles un questionnaire relatif aux nouvelles activités périscolaires afin de faire le bilan de l'année écoulée et le cas échéant d'améliorer le service. Compte tenu des réponses de satisfaction des parents, le dispositif est maintenu pour la prochaine année scolaire.



Par cycle de six semaines, les enfants participeront à de nouvelles activités en commençant par le karaté dès la rentrée de septembre suivi de la magie. A noter que l'activité poterie qui a connu un "vrai" succès cette année sera reconduite avec la même intervenante.



La commission composée de la directrice du centre de loisirs, du directeur de l'école, des délégués des parents d'élèves, des délégués départementaux de l'éducation nationale et des élus municipaux espère avoir fait au mieux dans l'intérêt des enfants.

4ème adjoint : Bernard Bessey

Permanence : les lundi et jeudi sur rendez-vous

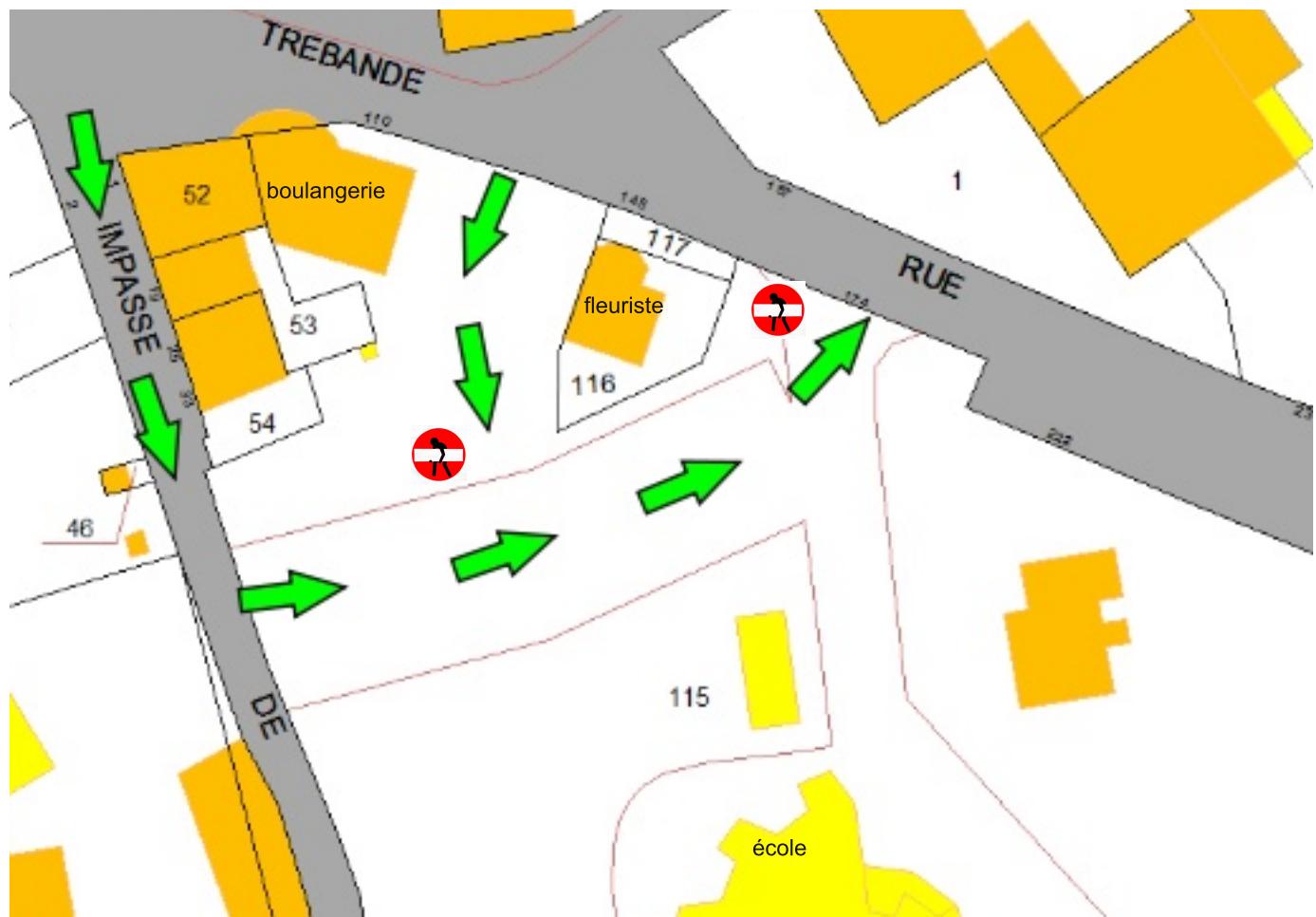
Voirie - Réseaux secs - Eclairage public - Achat matériels engins - Sécurisation - Signalétique - Associations - Jeunesse et sports - Suivi planning des agents

VOIRIE

La municipalité a fait procéder au fauchage des bordures des 82 kilomètres de chemins et routes communales. Quelques cas particuliers sont encore à réaliser.

Les agents communaux poursuivent les travaux de dérasement et de bouchage des trous des chemins en terre. L'enrobé nécessaire pour combler les trous des chemins goudronnés entraîne des dépenses importantes (109 euros la tonne).

La municipalité a mis en place un sens giratoire pour l'accès à l'école. Plusieurs panneaux de direction et d'interdiction ont été posés. **Il est impératif de respecter cette signalisation** afin de sécuriser l'arrivée ou le départ des enfants et des parents.



Comme indiqué dans le précédent « p'tit curieux », le chemin du Temple sera rénové. En effet, suite au déménagement de l'entreprise de transport, le passage des poids lourds est devenu presque inexistant.

Le coût des réfections des routes et chemins étant très élevé, la priorité a été donnée à la réfection d'une partie du chemin du temple, au lieu dit Haute maison.

Diverses missions sont effectuées par les agents communaux, mise en place des jardinières et bacs à fleurs, tonte, remplacement de vitres (vandalisme) et quelques travaux à l'école.

Chemin de Voude : des balises ont été positionnées afin de rendre efficace le ralentisseur. Un trottoir et un passage pour piétons ont également été réalisés.



RAPPEL

Les associations voulant s'approcher au plus près de la salle ERA pour déposer leurs matériels et boissons doivent récupérer la clé de la barrière en Mairie. Il convient de verrouiller le cadenas immédiatement après le passage des véhicules.

La municipalité rappelle que cette barrière a été installée pour la sécurité de tous.

PUVILLAND Frédéric



CHAUFFAGE - RAMONAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION

ZINGUERIE - COUVERTURE - ISOLATION DE COMBLES

DEMOUSSAGES TOITURES

42640 ST ROMAIN LA MOTTE TEL/FAX 04 77 64 59 69 PORT : 06 79 70 62 84

42120 LE COTEAU ATELIER & BUREAU TEL :09 64 03 08 33/ FAX :04 77 60 32 78

élan

CONSEIL ET GESTION DE SOLUTIONS DOCUMENTAIRES

56, bd Charles De Gaulle – 42 120 Le Coteau
elan-new.com 04.77.23.63.00

La Passion du Charolais

MAISON GONIN
Boucherie - Charcuterie

Les Halles 42370 RENAISON

04 77 62 11 08

5ème adjointe : Marie-Claude Champromis

Permanence : vendredi après midi et samedi sur rendez-vous

Commerce - Tourisme - Artisanat - Economie locale - Communication - Environnement - Fleurissement

FLEURISSEMENT

C'est dans la convivialité que le fleurissement de la commune a été réalisé le mercredi 13 mai.
Merci à tous et particulièrement aux bénévoles.



Cette année, les couleurs dominantes sont le bleu, le vert, le jaune pâle.



Des fleurs rouges (impatiens et cannas) ont été plantées au pied des oiseaux situés près de la mairie



Deux cyprès nuage ont été plantés sur un lit de pervenches de chaque côté de la boulangerie mais malheureusement l'un d'entre eux a été dérobé et nous avons dû le remplacer.

Afin d'embellir le parc de la mairie, il a été procédé à la pose de l'ancien portail de la cure soutenu par deux poutres en chêne.



Rappelons que cet espace permet d'accueillir des manifestations en extérieur, en particulier les mariages.



La belle bicyclette réalisée par Daniel DEGOUTTE à l'occasion du passage du Tour de l'Avenir a été installée route de Trébande pour rappeler cette manifestation.

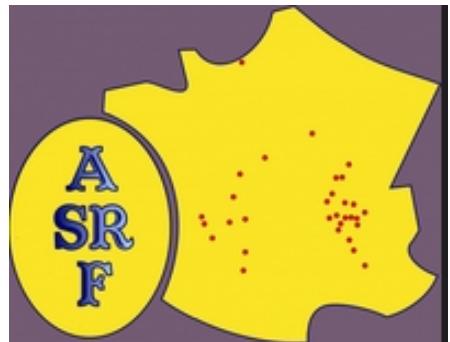


TOURISME

Afin de promouvoir notre commune, la mairie a adhéré aux SAINT ROMAIN DE FRANCE.

Cette association, créée en 2008, permet de faire découvrir nos environnements respectifs, d'organiser des rencontres et tisser des liens entre les communes portant le patronyme "ST ROMAIN".

32 communes sont concernées et, à ce jour, 15 en sont déjà membres.



Les rencontres intitulées "Romanaises" sont organisées à tour de rôle par chaque commune.

La 6ème romanaise a eu lieu les 4 et 5 juillet à DANGE ST ROMAIN aux portes du POITOU.

ST ROMAIN LA MOTTE a été représenté par un groupe de 8 personnes composé de Gilbert VARRENNE, d'élus, de membres du Comité des fêtes et de bénévoles que nous remercions pour leur participation.

Des affiches, flyers et plaquettes présentant notre commune étaient consultables par tous les participants.



Lors de ce week end festif, nous avons pu constater que la convivialité était au rendez vous et la chanson de Louis JOUBERT a largement été chantée.

La romanaise 2016 aura lieu à ST ROMAIN D'URFE où nous comptons sur votre présence.

En vue de l'organisation de cette manifestation sur notre commune, une association est à créer. Les personnes intéressées peuvent se signaler en mairie.

Nous remercions DANGE ST ROMAIN pour son excellent accueil et nous souhaitons bonne réussite à ST ROMAIN D'URFE.



Passage de la flamme entre ST ROMAIN EN GIER et DANGE ST ROMAIN.



Quelques photos du défilé.



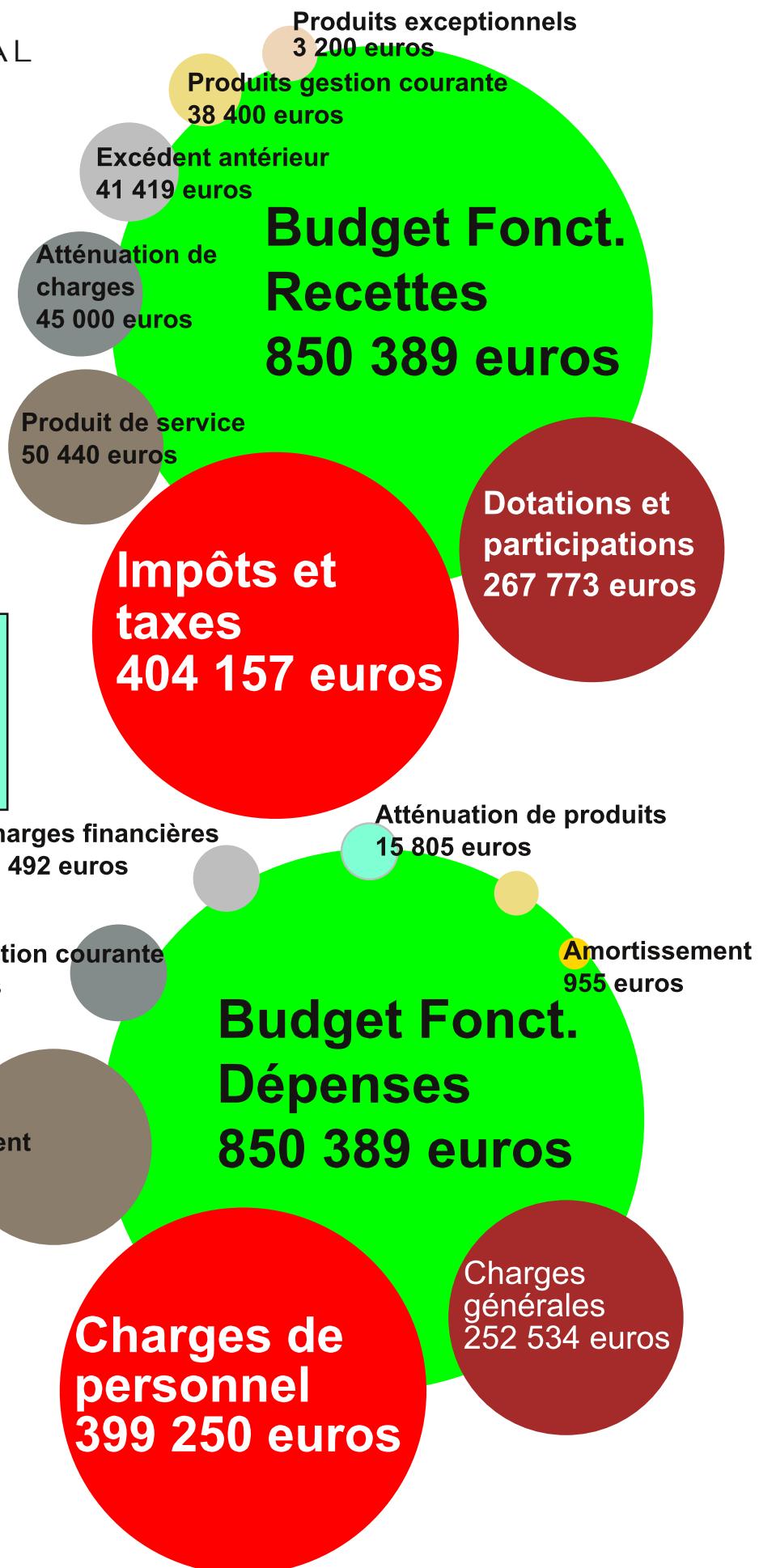
BUDGET COMMUNAL

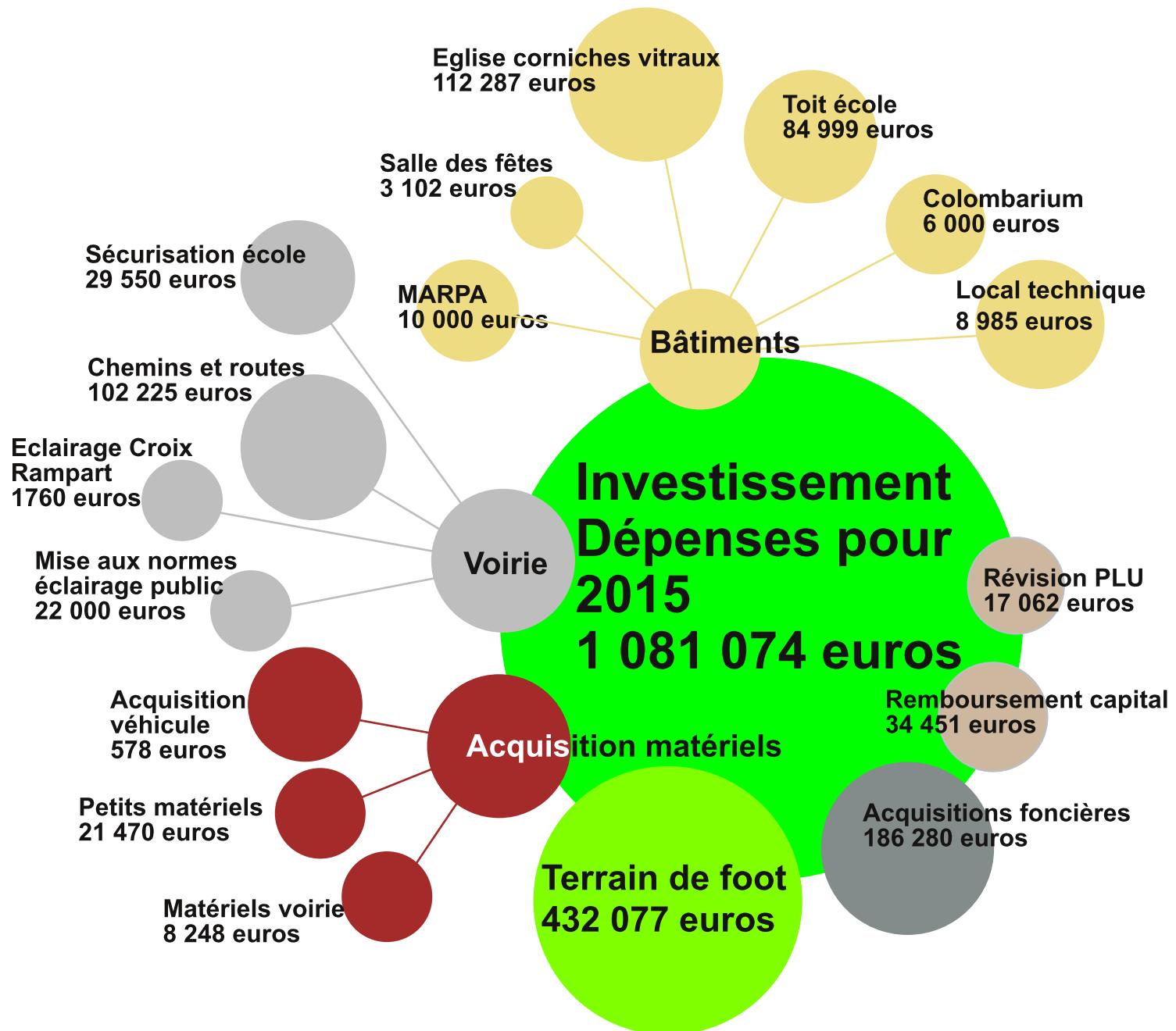
La présentation du budget identique toutes ces dernières années, permet de comparer facilement les chiffres.

A noter que la dotation de l'Etat diminue chaque année jusqu'en 2017. Pour 2015 ce manque à percevoir s'élève à 19 053 €.

D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement)

**155 528 € pour l'année 2015
174 581 € pour l'année 2014**





A côté du budget communal, deux autres budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses.

Budget activités commerciales : 13 710 € en fonctionnement et 7 274 € en investissement.

Budget logements communaux : 14 053 € en fonctionnement et 9 643 € en investissement.

Budget CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) s'établit en recettes et en dépenses à :

14 010 € pour la section de fonctionnement
2 999 € pour la section d'investissement

LABEL "CENTENAIRE" 14 - 18

A l'occasion du centenaire de la guerre de 1914 – 1918, l'association des PG-CATM en liaison avec la municipalité a souhaité marquer cet évènement par un acte fort. Une croix érigée aux Baraques sur un terrain privé porte la mention : « A la mémoire de tous nos soldats tombés au champ d'honneur ». Cette croix, transportée sur un terrain public pourrait perpétuer le souvenir héroïque et tragique des poilus.



Nous avons élaboré un dossier de candidature pour obtenir le Label « Centenaire » 14 – 18. Notre demande ayant été retenue, nous avons sollicité une subvention et espérons également l'aide du « Souvenir français ».

Si le calendrier est maintenu, nous vous ferons redécouvrir ce monument pour la cérémonie du 11 novembre 2015.

CEREMONIES COMMEMORATIVES

CEREMONIE DU 8 MAI 1945



La cérémonie revêtait un caractère particulier puisque cette année célébrait le 70ème anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Depuis cette date, nous pouvons nous réjouir de ne pas avoir connu de conflit sur le territoire métropolitain.



Malgré la pluie, un groupe d'enfants était présent pour déposer la gerbe au pied du monument aux morts. Cette démarche participe à notre devoir de mémoire et nous les en remercions.

CEREMONIE A LA MEMOIRE DE GILBERTE DU MARTRAY

A l'occasion de la cérémonie à la mémoire de Gilberte Du Martray, ce sont toutes les femmes que les participants ont voulu honorer.

Leurs actions, souvent discrètes mais toujours réalisées au péril de leur vie, se sont avérées efficaces.
Ne les oublions pas.



Le discours de Gilbert Varrenne s'est appuyé sur la très belle chanson "NUIT ET BROUILLARD" de Jean Ferrat ; chanson reprise par tous lors de la cérémonie.

REVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ELECTORALES EN 2015

Avis aux électeurs

Les inscriptions déposées avant le 31 décembre et retenues par la commission administrative permettent normalement de voter à compter du 1er mars de l'année suivante.

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscription déposées entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1er décembre.

Les demandes d'inscription déposées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1er mars 2016.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

A l'appel du CCAS de Renaison, de nombreuses communes de la côte roannaise ont participé à une soirée le 25 avril. 446 personnes ont assisté au concert dans la salle culturelle de Renaison où étaient également présents les maires et les élus ainsi que Mr Jean BARTHOLIN, conseiller départemental.

Le premier groupe "LES AZZIMUTES DU VERCORS" nous a offert des chants et musiques du monde entier.

Le second groupe "WING ALONG", influencé par DJANGO REINHARDT, a interprété du jazz manouche.

A l'entracte, les pâtisseries faites maison n'ont pas résisté aux gourmands spectateurs.

Une belle soirée dont les bénéfices seront versés au profit des CCAS ayant participé.



PARTICIPATION AUX VOYAGES SCOLAIRES

Par délibération du 18 juin 2015, il est décidé de compléter la décision du 13 décembre 2010 comme suit :

- Etre bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire et produire un justificatif actualisé à la date de la demande d'aide, délivré par la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole ou l'Entreprise
- Résider sur la commune de SAINT ROMAIN LA MOTTE
- Concerne les jeunes scolarisés de la maternelle à la terminale effectuant des voyages de 3 jours minimum, en France ou à l'étranger
- Détermine une allocation plafonnée à 60 euros par année scolaire et par enfant, sachant que la participation prise en charge par le CCAS ne dépassera pas 75 % de la dépense.



TICKETS LOISIRS

Par délibération du 18 juin 2015, il est décidé de renouveler l'aide aux familles sous forme de tickets-loisirs avec les réserves suivantes :

- Résider sur la commune de SAINT ROMAIN LA MOTTE
- Etre bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire et produire un justificatif actualisé à la date de la demande d'aide, délivré par la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole ou l'Entreprise
- Concerne les activités suivantes : cinéma, parcs d'attractions, spectacles, patinoire, cirque
- Décide la suppression de l'aide de 30 euros pour les abonnements presse "jeunes"
- Détermine une allocation par année civile plafonnée à 60 euros pour les activités de loisirs.

INFORMATIONS CONCERNANT LES CARTES GRISES

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives, les administrés peuvent demander un nouveau certificat d'immatriculation (carte grise) sans se déplacer en préfecture ou à la mairie.

La liste des pièces justificatives acceptées par l'Administration est consultable à l'adresse suivante :

http://www.carte-grise.org/liste_pieces_justificatif_domicile.htm

Si le règlement des taxes d'immatriculation est erroné, le dossier est refusé et le délai de traitement est ainsi allongé. C'est pourquoi, il est recommandé d'utiliser le simulateur en ligne avant d'envoyer le dossier :

http://www.carte-grise.org/calcul_cout_carte_grise.php

SOUSCRIPTION POUR LES CORNICHES ET VITRAUX DE L'EGLISE

Nous sommes tous attachés à l'image de notre village et à notre patrimoine.

L'église de Saint-Romain-la-Motte est un édifice aux nombreux atouts avec son clocher caractéristique, ses vitraux signés C. Borie, son belvédère juché à 24 m et l'installation rare de 3 cloches en airain. Ce très bel ouvrage laissé par nos ancêtres souffre cependant des affres du temps et nous sommes tous concernés par sa restauration devenue incontournable. En 2013-2014, des travaux intérieurs de peinture et sonorisation ont été réalisés avec le concours de l'association « Ensemble Rénovons Notre Eglise »

En 2014-2015, une seconde tranche a dû être engagée pour la restauration des vitraux et la reprise de l'ensemble des corniches fortement dégradées présentant un réel danger pour le public.

La Fondation du Patrimoine qui a pour vocation de promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité, a manifesté son intérêt pour ce projet. Elle nous apporte son soutien avec le support d'une campagne de souscription populaire auprès de tous les partenaires susceptibles de participer à l'opération, qu'ils soient géographiquement proches du site ou affectivement attachés à sa dimension culturelle, historique, architecturale et religieuse.

Le Conseil Municipal, réuni le 29 juillet 2015, a confirmé sa volonté d'animer la souscription par diverses activités. Ont été envisagés dès l'automne prochain des concerts, des visites guidées du site, ou encore des expositions.

En fonction de vos possibilités, et quelle que soit votre contribution, sachez que votre participation sera précieuse et particulièrement appréciée. Merci à l'avance pour votre mobilisation et votre générosité.

Les dons versés à la Fondation du patrimoine présentent un avantage fiscal pour les particuliers : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt (66 %) comme pour les entreprises : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt (60 %).

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – Eglise de Saint-Romain-la-Motte »

ESPACE NUMERIQUE

Roannais agglomération propose son ESPACE NUMERIQUE

L'espace de pratique numérique est un service communautaire dont le but est d'initier un plus grand nombre de personnes aux nouvelles technologies.

Il est scindé en deux phases :

- Un espace de pratique destiné aux débutants et proposant d'acquérir les bases indispensables à une bonne maîtrise de l'outil, avec des ateliers thématiques (gestion des fichiers, téléchargements, découverte twitter, Facebook....)

L'adhésion, gratuite mais obligatoire donne accès à différents services proposés à Roanne et Mably.

(Accès salle multimédia, planning d'initiation informatique...)

Ces découvertes se font :

Espace de pratiques numériques
53 rue Albert Thomas
42300 Roanne

04 77 23 78 64

Lundi et mercredi 9h/12h-14h/17h
Mardi et jeudi 14h/20h
Vendredi 9h/15h

Permanence médiathèque de Mably
Rue François Mitterrand
42300 Mably

04 26 24 92 60

Mercredi 14h/17h
Vendredi 14h/17h
Samedi 9h/13h

- Un espace de fabrication numérique, davantage réservé à un public plus averti, maîtrisant déjà bien l'informatique et désirant découvrir de nouvelles technologies.(conception et impression 3D...)

Cet espace requiert un abonnement payant. (15 à 30 euros selon situation) donnant accès à la salle des machines et coworking, à la planification d'initiations de fabrications numériques et aux prestations de groupes.

Ces cours sont dispensés uniquement sur Roanne
53 rue Albert THOMAS
04 77 23 78 58

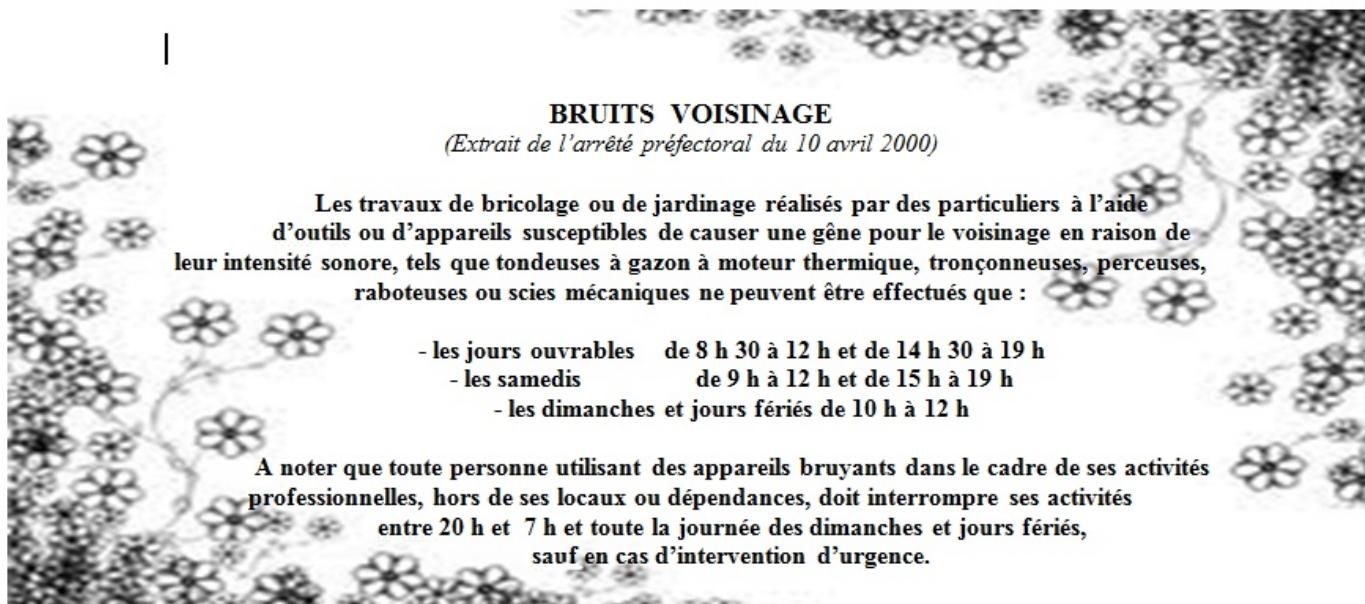
Pour les inscriptions prévoir :

-1 pièce d'identité
-1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
-1 autorisation parentale pour les mineurs.

Voilà une belle opportunité pour découvrir, progresser, partager.....

N'hésitez donc pas à nous renseigner et à nous faire part de votre expérience....

BRUITS DE VOISINAGE



DECHETS MENAGERS

Déchèterie de la Villette

Parc d'activités de la Villette à RIORGES

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermeture les dimanches et jours fériés

Pour plus d'informations

N° vert 0 800 17 34 50 (appel gratuit depuis un poste fixe)

infodechets@roannais-agglomeration.fr

Déchèterie Mardeloup POUILLY LES NONAINS

Horaires d'ouverture

- Lundi 14h - 18h
- Fermeture le mardi
- Mercredi, vendredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
- Jeudi : 9h à 12h

N° de téléphone : 08 99 02 70 82

Les coordonnées du nouveau lieutenant de Louveterie remplaçant M. Emile Duperron sont les suivantes :

**Mr Marcel CLAIRE
St Martin d'Estreux**

tél : 06 81 73 03 57

Vous pouvez le contacter pour la destruction des renards, des cochons chinois, etc...

DECLARATION DES RUCHERS



Ma ruche je l'aime, je la déclare !
Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1ier novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !

DU NOUVEAU A LA POSTE

La poste met à disposition dans votre agence postale une tablette tactile vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics (Mairie, Informations locales, Allocations familiales, Sécurité Sociale, Service public, Pôle emploi, Légifrance, Amendes et Cadastres).



BASKET BALL

UN ST ROMANAIS A L'HONNEUR



Lors de l'assemblée générale 2015 de la Ligue de Lyonnais de basket qui se déroulait à Andrézieux (42), réunissant les clubs des départements Loire, Ain, Rhône (480 clubs environ) nous avons eu la grande joie de découvrir que le trophée des présidents a été remis devant les représentants des clubs, par M. J. Pierre GOMEZ président de la ligue du lyonnais et M. Noël GRANGE président du comité de la Loire, à un saint Romanais M. Jean KONEFAL.

Félicitations Jeannot pour ce trophée unique, récompense amplement méritée...

Après avoir signé ta première licence de basket à 10 ans et pratiqué jusqu'à 33 ans en tant que joueur, tu as assuré différentes tâches au sein de l'AS St Romain jusqu'à en devenir président pendant 11 ans et aujourd'hui Co président.

Un excellent bilan sportif, positif, un exemple pour tous ...

La Baguette Enchantée
BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Pains de campagne, pains spéciaux
Pâtisserie, Viennoiserie pur beurre
Pièces montées, entremets personnalisées

Le Bourg - 42640 ST ROMAIN LA MOTTE
Tél. 04 77 64 53 29

Du mardi au samedi
de 7 h 00 à 19 h 00 (non-stop)
Le dimanche de 7 h 00 à 13 h 00
Fermé le lundi

HED
Hygiène Entretien Diffusion

PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE

Alexandre Billet / Laurent Tremeaud

Vente aux Particuliers et Professionnels

62, route de Roanne
42720 POUILLY S/ CHARLIEU

Tél. 04 77 60 75 32
Tél. 04 77 60 88 53

hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr

PETANQUE

La saison de pétanque bat son plein avec les 60 licenciés de notre club :

- 4 vétérans féminines "promotion"
- 16 vétérans hommes "promotion"
- 3 féminines séniors "promotion"
- 35 hommes séniors "promotion"
- 2 hommes séniors "honneur"

Parmi nos 20 vétérans, saluons notre doyen Raymond MONCORGE toujours présent sur les terrains.

Vous pouvez voir évoluer nos licenciés toutes les semaines, dans les concours Régionaux, Nationaux, Internationaux et dans les divers Championnats.



La saison n'est pas terminée mais nous pouvons déjà noter les performances suivantes pour les concours officiels (les concours sauvages ne sont pas pris en compte) :

- 16ème de finale : 4 joueuses & 5 joueurs
- 8ème de finale : 3 joueurs
- 1/4 de finale : 1 joueuse & 6 joueurs
- 1/2 finale : 3 joueurs
- finale : 2 joueurs

Un clin d'œil également à nos 9 membres honoraires et nos Sponsors qui participent, à leur manière, à la vie du club.

Un petit rappel des manifestations à venir, organisées par le Club :

- Concours Triplettes mixtes (ouvert à tous) : samedi 1er août 2015
- Challenges DIGUISTO-SOUCHON-CHAMBON : samedi 5 septembre 2015
- But d'honneur : samedi 26 septembre 2015
- Loto : samedi 17 octobre 2015.

L'entraînement du mercredi n'a pas eu le succès souhaité et sera donc supprimé.

Seul l'entraînement du vendredi à 15h00 reste d'actualité tant que la météo nous permettra de jouer en extérieur.

Nous rappelons que **tous les habitants de la commune sont les bienvenus** à ces entraînements ainsi qu'aux manifestations citées ci-dessus.

Une carte de membre honoraire à 10 euros est proposée à ceux qui viennent régulièrement. Elle est gratuite pour ceux qui viennent de temps en temps le vendredi.

Nous réitérons nos remerciements à la municipalité qui nous donne l'accès au site et nous permet de jouer dans les meilleures conditions possibles.

Pour nous contacter:

Mme VIEILLY Frédérique tél 0610468099

Mr GONTARD Daniel tél 0635292742

Email dannygontard@orange.fr

Vous pouvez consulter notre site pour suivre la vie de notre club :
www.club.quomodo.com/lamotte

Le président : Patrick VIEILLY

CLUB DES JEUNES

Le dimanche 5 Juillet s'est déroulé le premier intervillages entre les habitants de SAINT ROMAIN LA MOTTE et SAINT GERMAIN LESPINASSE. Cette manifestation a été organisée par les clubs des jeunes des deux villages. Près de 400 personnes sont venues encourager ou participer à cet évènement.



Le matin, les plus jeunes se sont affrontés sur diverses épreuves dont plusieurs jeux d'eaux.

A midi, il était possible de se restaurer sur place, ce qui a permis aux familles déjà présentes de rester pour la suite de la journée.

L'après midi, sous une forte chaleur estivale, les adultes ont à leur tour bataillé sur différents

jeux, (tir à la corde, ventriglisses, piscine...) pour défendre les couleurs de leur clocher. Le but était de prendre un

maximum de points avant le duel final sur le mur des champions.

La journée fut marquée par de nombreux sourires et par la bonne humeur de tous.



Pour la petite anecdote ST ROMAIN a gagné l'intervillages grâce à nos champions !!!



COMITE DES FETES

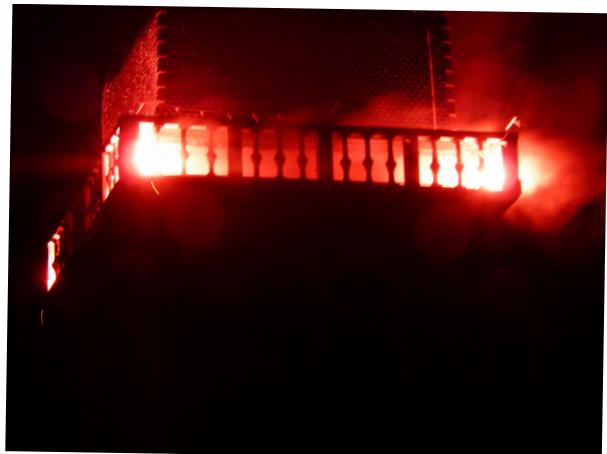


C'est après un gros orage qu'à commencé la fête patronale des 18 et 19 juillet 2015. Elle commença par un repas proposé cette année par le comité des fêtes. Puis la fanfare de SAINT SYMPHORIEN DE LAY accompagna la retraite aux flambeaux jusqu'au traditionnel feu d'artifice, tiré cette année encore par la société « ETOILE FILANTE ».





Le très bel embrasement du clocher.



Le lendemain matin, de nombreux exposants sont venus participer au vide grenier, épargné cette année par les pluies.

De 13h00 à 17h00 environ se sont déroulées deux courses cyclistes, avec près de 80 participants.

Puis à 17h30, un spectacle d'acrobatie a été présenté sur le thème du basket et du tennis.



85, rue Mulsant
42300 ROANNE
Tél. 04 77 72 24 93
Fax 04 77 72 72 43


MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
Agences Hubert MONARD

LES AMIS DU PETIT MUSÉE DE PIERRE MARTELANCHE

Les samedi 20 et dimanche 21 juin, dans le cadre de la 18ème édition des journées du Patrimoine de pays et des moulins, pour la 1ère fois les amis du petit musée ont exposé les œuvres de Pierre Martelanche, ancien vigneron du début du XXe siècle dans la salle d'exposition du clocher.

Pierre Martelanche façonne pendant 23 ans des personnages allégoriques, des colonnes, des tours, des bas-reliefs, des déclarations d'amour à la République, aux droits de l'homme, à la laïcité, au progrès. Il vise un rôle éducateur et bâtit un projet à l'attention de la jeunesse afin qu'elle ne pâtit pas comme lui, d'un défaut d'éducation.

Ce Saint Romainais, pris pour « un illuminé », est rejeté de la communauté proche. Cela pèsera longtemps comme un héritage honteux.

Lors de l'exposition, près de 400 personnes ont pu découvrir un petit film retracant le parcours du sculpteur et la découverte de ses œuvres. Dans cette projection, ses descendants nous racontent leur enfance et la joie de jouer parmi ces sculptures qui sont exposées dans un petit édifice appelé « musée » construit par leur arrière grand-père. A l'époque, ils en ignoraient la valeur.

Nous espérons qu'un jour, ce joyau d'art singulier trouvera une place dans notre village et, qu'en sa mémoire, la création d'un atelier de poterie pourra permettre à St Romain de devenir un centre de rencontres pédagogiques.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter le blog :



Consulter le blog : martelanche.wordpress.com



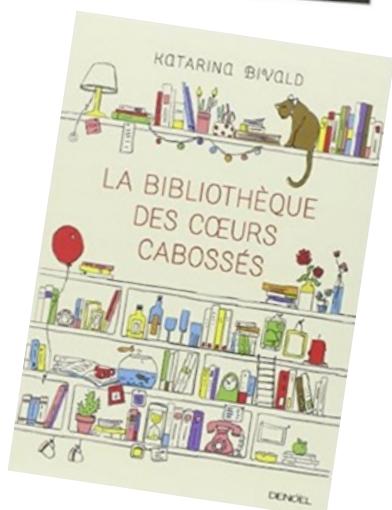
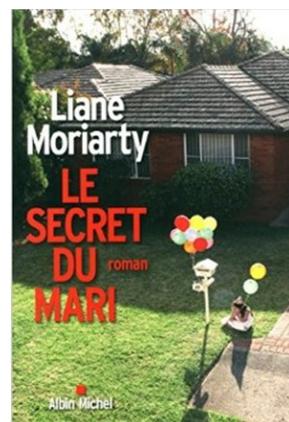
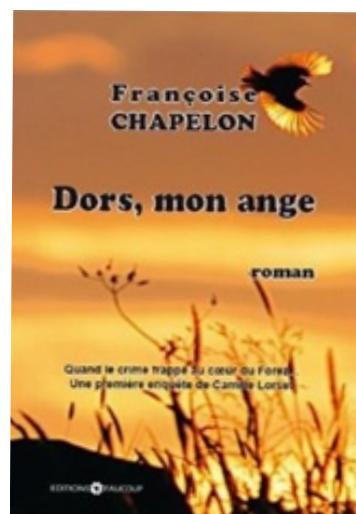
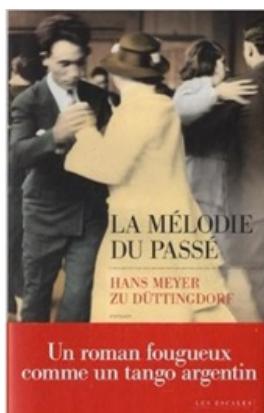
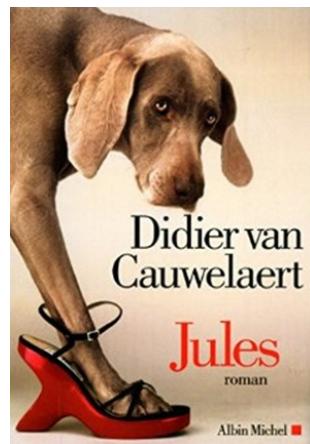
et qu'une souscription est ouverte. Pour tous renseignements : Arlette DARCON Tél. 04 77 64 54 14



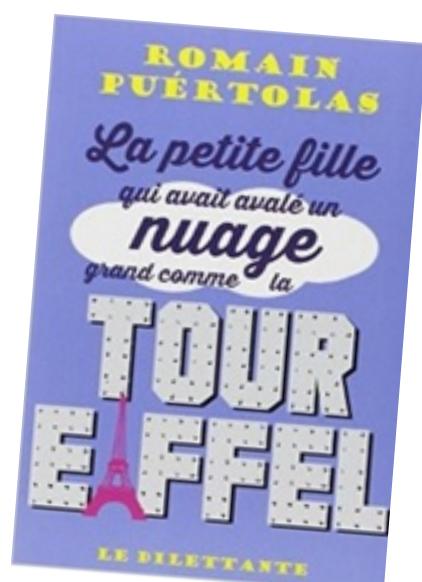
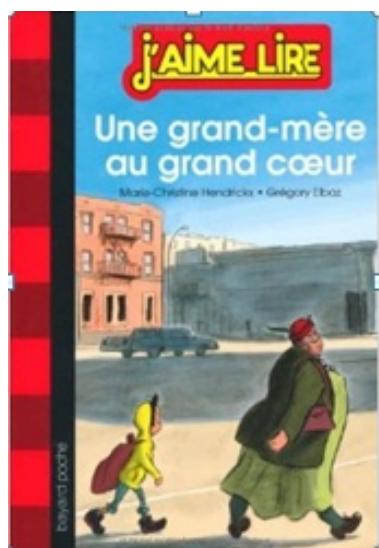
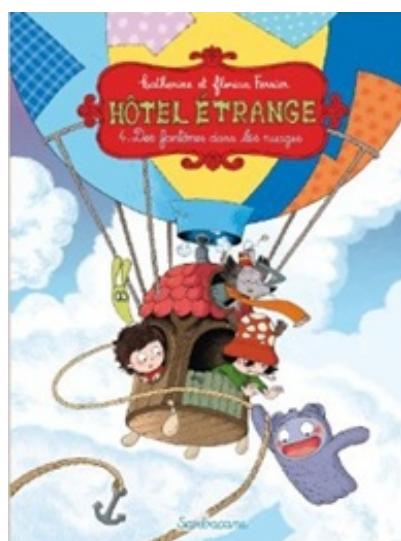
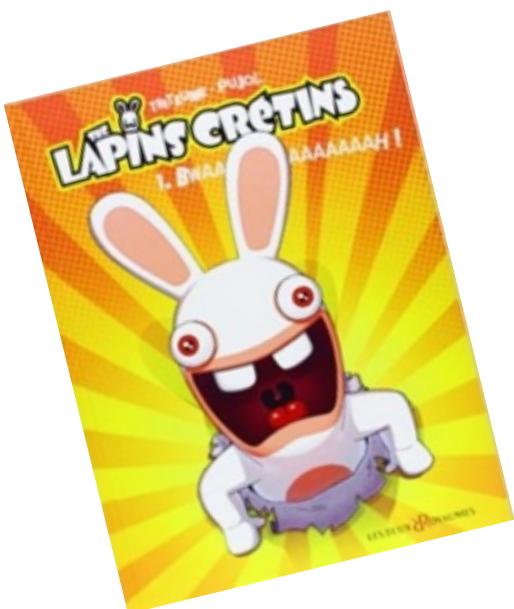
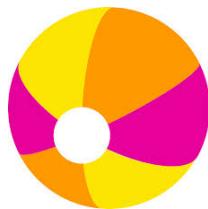
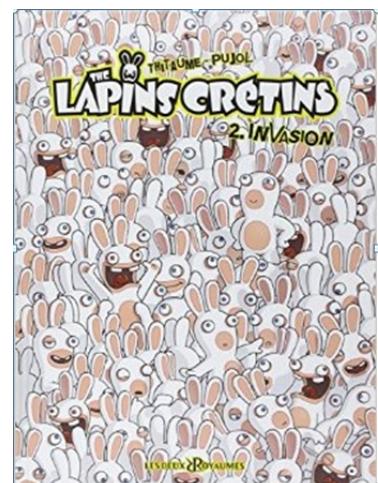
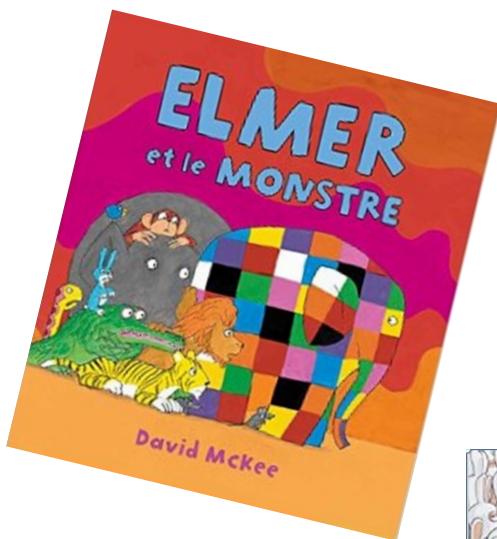
LES NOUVEAUX LIVRES



C'est l'été et si on lisait.



Si le livre n'est pas en rayon, demander pour le réserver



TOUR DU ROANNAIS

Le Dimanche 7 juin 2015, vers 15h20, Saint Romain a de nouveau connu le passage d'une grande course cycliste.

La 31ème édition du Tour du Roannais s'est, cette année encore, déroulée sur 3 jours.

Le vendredi 5 juin, un prologue nous a été proposé dans les rues du centre ville de Roanne.

Le samedi, une étape de 80 kms reliant Riorges à Coutouvre est passée par St Hilaire, Mars, Belmont....

Le dimanche matin, une épreuve contre la montre s'est disputée sur le circuit Perreux/Perreux.

Pour la dernière étape Roanne - St Martin d'Estreaux, les coureurs ont traversé notre commune. Ils sont donc arrivés par la route de Pouilly les Nonains et repartis en direction de St Germain Lespinasse. Il y avait 2 catégories et les 234 cyclistes étaient répartis en 2 pelotons.

Ils étaient encadrés par l'ensemble des véhicules d'organisation. Une voiture publicitaire des opticiens Krys, présente dans la caravane du Tour de France, participait à l'évènement avec comme passagères Miss Prestige Roanne et sa 1ère dauphine.

Cette manifestation rassemble tout au long du parcours un fidèle public.



Merci pour le dévouement des signaleurs ayant assuré la sécurité aux différents croisements.

**TRANSACTIONS - VENTES-
LOCATIONS - REGIE**



**SARL LUDOVIC
SOUCHON & CIE**

**6 Cours de la République
42300 ROANNE**

Tel : 04 77 78 14 46 / 06 26 43 25 52

contact@souchonimmobilier.fr

www.souchonimmobilier.fr



La Boîte à Tifs
Coiffure Mixte

☎: 04 77 64 53 26
St Romain La Motte

*Mardi au Vendredi : 8h30 à 18h30
Samedi : 8h00 à 17h30*

COURSE ORGANISEE PAR LE GUIDON D'OR COSTELLOIS

Le 24 juin le club « GUIDON D' OR COSTELLOIS 42 » a organisé une course dans notre village.

C'est un club cycliste amateur FFC et FSGT installé depuis 15 ans à Le Coteau. Cette école forme des jeunes et des adultes de pré-licenciés à minimes - cadets - juniors - espoirs – séniors en catégorie : Route - Cyclisme en salle - Cyclocross - VTT - Randonneur - Bénévoles dames ou hommes.



Des St Romanais font partie de ce club dont 2 jeunes cyclistes Yoann BROSSOL et Clément BRUNELIN et Jean-Claude MONARD qui donne de son temps depuis 11 ans dans le bureau.

Cette journée s'est déroulée sous le soleil et la bonne humeur.



C'est sous l'œil attentif et admiratif de tous que le vice président aux sports du Conseil Départemental M. J-Yves BONNEFOY, Gilbert VARENNE et Bernard BESSEY ont assisté à la remise des trophées.



FETES DE QUARTIERS



LA MOTTE



La fête de quartier s'est déroulée le vendredi 19 juin.

LE FOUR A CHAUX

Les riverains du four à chaux se sont retrouvés vendredi 18 juillet. La chaleur suffocante a rebuté les plus anciens et par conséquent, la coupe tant convoitée n'a pu être disputée cette année. Elle reste sous le toit de Pascal qui en assurera le dépoussiérage encore pendant un an. L'indisponibilité d'un certain nombre n'a pas empêché les présents de converser jusque tard dans la nuit comme le montre la photo. L'apéritif et les desserts préparés par les riverains ont rivalisé en goût avec l'excellent plat du traiteur local.



SORTIE 2 CV



Cette année encore, les "DEUCHS' AMIS" se sont réunis le lundi de pentecôte pour une balade fort appréciée par tous.

Les participants ont pris la direction des Monts de la Madeleine pour une visite des hêtres tortueux à ST NICOLAS DES BIEFS puis du musée de la miniature au MAYET DE MONTAGE et enfin de la grotte des fées à FERRIERES SUR SICHON.



La pluie n'a pas perturbé la joyeuse ambiance et la convivialité qui régnait lors du départ près du portail de la cure implanté dans le parc de la mairie.



Elevage canin "La Messuguière"

Shih Tzu,
Golden Retriever,
Berger Allemand,
Westies

M. Jailloux Jean-Luc
Le Rocher - 42640 St Romain la Motte
Tél. 04 77 66 96 30
Port. 06 17 52 63 45

Mr MAGNE
DEPANNAGE ELECTROMENAGER
ELECTRICITE
AGENCEMENT montage de meuble cuisine
salle de bains, dressing.....
TRAVAUX DIVERS plomberie faïence, ,
peinture, revêtement de sol, plac...
TEL 06.81.83.92.15
willymagne@orange.fr
SIRET 517 800 124 00011

EXPOSITION : PEINTURES ET BIJOUX FANTAISIE

Samedi 16 mai et Dimanche 17 mai, nous avons pu accueillir 3 artistes locaux dans la salle d'exposition du clocher de l'église.

Mme Hélène DEAL a exposé ses magnifiques peintures à l'huile qui retranchent un subtil mélange d'expressionnisme et de style personnel. Nous pouvons souligner la beauté de ses tryptiques.

Quant à Géraldine Mathieu et Delphine CHEVRIER, qui se sont associées pour créer « GD créations », elles nous ont fait découvrir leur talent en exposant : bracelets, bagues, porte-clefs, bijoux de sacs.

Nous leur souhaitons à toutes les 3 un vif succès.



UN PEU D'HISTOIRE COMMUNALE



Il est un évènement qui eut lieu à Saint Romain-la-Motte au début de mai 1944. Il est bon de le rappeler avant qu'il ne tombe dans l'oubli ou que ses témoins ne disparaissent.

L'histoire se déroule un dimanche matin, le jour de la première communion solennelle (comme on disait à l'époque). Soudain à la fin de la messe, un ronflement énorme fait tressaillir toute l'assemblée. Ce bruit, nous l'avions déjà entendu : les bombardiers alliés allaient jeter leurs bombes sur des lieux stratégiques pour affaiblir et détruire les positions allemandes. Où allaient-ils ce jour là ? Saint Etienne ou Valence je crois.

Tout à coup un très grand bruit, comme une explosion, se produit. Panique dans l'église : "Ne sortez pas ! on nous bombarde".

La première stupeur passée, on nous fait sortir par la porte de droite au fond de l'église car le bruit semblait venir de la gauche. Tout le village est en émoi. Tous les fidèles sont maintenant dans la rue car il ne semble plus y avoir de danger, les avions se sont éloignés et le calme est revenu mais nous, jeunes, n'avons pas droit au spectacle. Ce n'est que le lendemain que nous avons pu savoir ce qu'il s'était réellement passé.

Une énorme citerne verte foncée sentant le carburant était tombée sur le toit de ce qui est aujourd'hui la salle des sociétés. Elle avait fait un grand trou dans la toiture et avait rebondi pour terminer dans le champ au bord de la route près de l'abattoir du boucher de l'époque M. Ressort.

On a très vite su qu'elle n'était pas la seule. Une autre était tombée au Pont des Places, une autre à la Croix Rampart, une autre enfin sur le terrain de foot de Saint Germain-Lespinasse à la Croix Saint Paul.

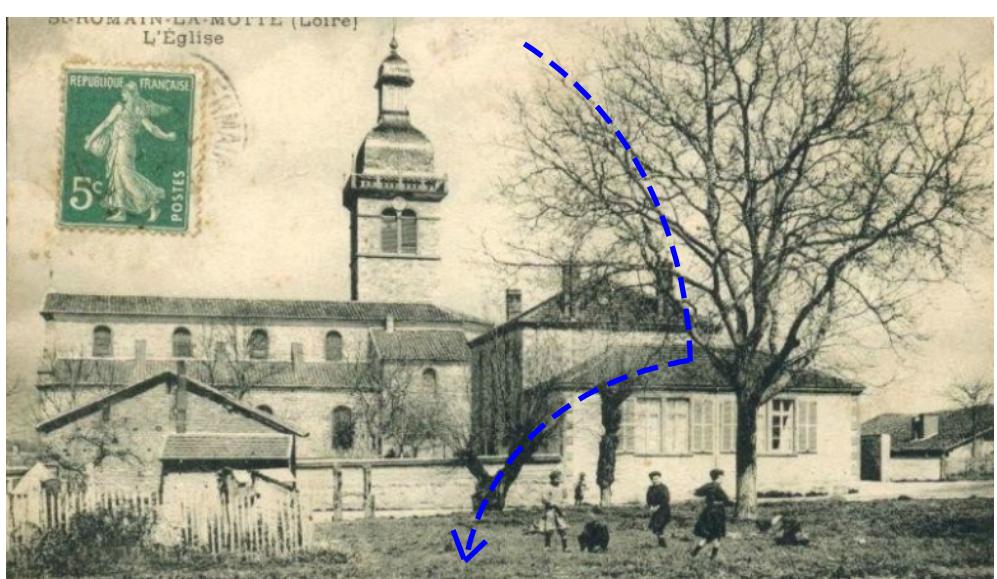
Ces citernes de 500 litres servaient de réservoirs de carburant pour les avions (les fortresses volantes). En plus du kérozène stocké dans les ailes, les aviateurs transvasaient en cours de route ces citernes puis larguaient dans la nature ces réservoirs vides devenus inutiles.

Nous n'avons pas hérité de ces reliques car les Allemands les ont rapidement récupérées.

On peut dire que nous avons subi une sorte de bombardement sans effets dévastateurs mais que nous avons eu grand peur.

J'avais dix ans à l'époque.

Gabriel Duverger.



Réponse à la charade (*p'tit curieux décembre 2014*)

CHANDELEUR

Sauriez-vous retrouver le nom des châteaux de notre commune ?

Château n°1 : Mon premier est une note de musique

Mon second est une vieille carafe

Mon troisième est le bruit du serpent.

Château n°2 : Mon premier est un félin de compagnie
Mon second est un petit étang
On s'embrasse sous le gui le jour de mon troisième
1+1 font mon quatrième

Château n°3 : Mon premier est un petit étang
Mon deuxième permet la vue

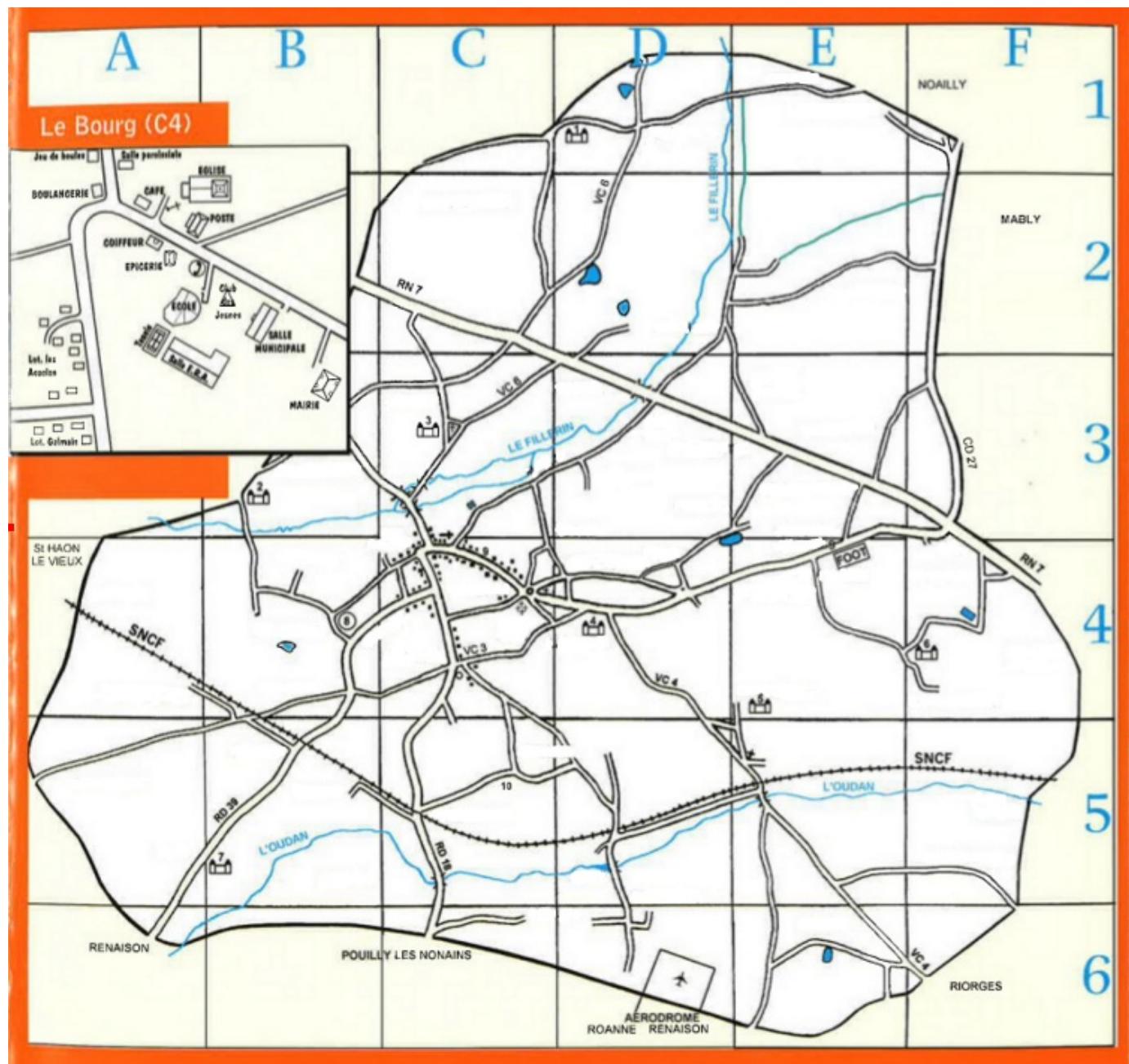
Château n°4 : Un couteau coupe avec mon premier
Mon deuxième contient les cadeaux du père Noël

Château n°5 : Si c'est pas mon premier, c'est du cochon
Un peu de mon deuxième et la mayonnaise prend un meilleur goût
On respire mon troisième

Château n°6 : Mon premier contient les cadeaux du père Noël
Mon deuxième est le joli mois du muguet
Mon troisième est le son de la dernière lettre de l'alphabet
Mon quatrième est un pronom personnel indéfini

Château n°7 : La vache est la maman de mon tout



Et les situer sur la carte ?

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE 2015

Samedi 5	Challenge Di Guisto Souchon	Pétanque St Romain
Samedi 19	But d'honneur	Amicale Boule
Samedi 12	Fête des classes	Classes en 5
Mardi 22	Méchoui	Club du 3ème âge
Samedi 26	But d'honneur	Pétanque St Romain
Dimanche 27	Vide grenier	Sou des écoles

OCTOBRE 2015

Vendredi 9	Concours de belote	Club du 3ème âge
Samedi 17	Loto	Pétanque ST ROMAIN LA MOTTE

NOVEMBRE 2015

Samedi 7	Soirée dansante	US Filerin
Samedi 14	Soirée spectacle	ASSR Basket
Samedi 21	Loto	Sou des écoles

DECEMBRE 2015

Dimanche 6	Repas des anciens	CCAS
Samedi 12	Arbre de Noël	US Filerin
Vendredi 18	Concours de belote	CCAS
Samedi 19	Arbre de Noël	ASSR Basket
Jeudi 31	Réveillon dansant	Club des jeunes